



Communiqué de presse - 4 mars 2021

La coopérative Railcoop a atteint le capital social nécessaire à l'obtention de la licence ferroviaire voyageurs

Railcoop, première société coopérative d'intérêt collectif de France dédiée au ferroviaire, vient de franchir le palier d'1,5 million d'euros de capital souscrit, condition nécessaire à l'obtention de la licence d'opérateur ferroviaire voyageurs.

Alors que le monde des transports est en pleine mutation avec l'ouverture à la concurrence totale du transport ferroviaire de voyageurs depuis décembre 2020, **Railcoop vient d'atteindre l'un de ses objectifs majeurs** et ce, grâce à ses sociétaires qui sont plus de 6000 aujourd'hui.

Il reste maintenant à la coopérative à déposer son dossier auprès du ministère en charge des transports et à obtenir son certificat de sécurité ferroviaire.

Railcoop prévoit ainsi de **faire rouler des trains de marchandises dès le dernier trimestre 2021**. Une navette quotidienne connectera les territoires de l'Aveyron (Viviez-Decazeville) et du Lot (Capdenac) au hub logistique de Toulouse-St-Jory, les reliant ainsi aux principaux corridors fret existants.

Par la suite, **en juin 2022, Railcoop compte lancer son premier service voyageurs entre Bordeaux et Lyon** en desservant Libourne, Périgueux, Limoges, Saint-Sulpice-Laurière, Guéret, Montluçon, Gannat, Saint-Germain-des-Fossés et Roanne.

Deux autres lignes ont d'ores et déjà été notifiées à l'ART (Autorité de Régulation des Transports) pour 2023 : **Toulouse-Rennes** (via Montauban, Cahors, Brive-la-Gaillarde, Limoges, Poitiers, le Futuroscope, Châtelleraut, Tours Ville, Le Mans et Laval) ainsi que **Lyon Part Dieu-Thionville** (via Mâcon, Chalon-sur-Saône, Beaune, Dijon, Culmont-Chalindrey, Neufchâteau, Toul, Nancy et Metz).

Désenclaver les territoires tout en participant à la transition écologique et en venant compléter l'offre ferroviaire existante, telles sont les lignes directrices de Railcoop.

Aujourd'hui, au sein des cercles de réflexion de la coopérative, les sociétaires réfléchissent à la suite : nouvelles liaisons ferroviaires, services innovants, complémentarité avec les mobilités douces...

L'aventure Railcoop ne fait que commencer.

A propos de Railcoop

Première Société Coopérative d'Intérêt Collectif dédiée au ferroviaire, Railcoop rassemble les citoyens, les entreprises, les collectivités et plus largement toute personne physique ou morale partageant un objectif commun : concevoir des services ferroviaires adaptés aux besoins de tous les territoires. **Railcoop compte actuellement plus de 6000 sociétaires en France et à l'étranger.**



www.railcoop.fr

Contact Presse :

Olivia Wolanin - presse@railcoop.fr - 06 08 78 72 96

[Dossier de Presse](#)